

<b>Légende :</b> GA = à gauche / DR = à droite / TD = tout droit ou suivre la route principale Y ou Ca = Carrefour / RB = Route de remembrement (béton) / Rpt = Rond-point / dir. = direction	<b>Km</b>	<b>Itinéraire 214 Au-delà de la rivière sacrée (40 Km)</b> <small>(version 01)</small>
A départ du cimetière de <b>Wavre</b> , car parking aisé. Parking près du rond-point entre les Av. des Acacias – Av. des Sorbiers – Av. du Belloy et Av. de Chérémont.		
Remonter et suivre l'Av. de Chérémont vers le Sud ( <i>légère montée</i> )- Traverser la Ch. de Huy (N243)	<b>1,5</b>	
TD Chemin de Vieusart sur 900 m – DR tunnel sous N25 – DR Chemin de Vieusart ( <i>Descente</i> )	<b>3,4</b>	
<b>Louvrange</b> - GA Voie de la Freneraie sur 500 m – DR et suivre Chemin des Glaneurs	<b>4,8</b>	
DR R. du Brocsous – GA Chemin du Relai ( <i>descente – pavés</i> ) – TD R. de Neussart ( <i>Château</i> )	<b>6,5</b>	
<b>Vieusart</b> – ( <i>Eglise</i> ) – 200 m après l'église GA R. du Culot ( <i>légère montée</i> ) sur 1 km -	<b>8</b>	
DR Chemin du Ser Rui (RB) sur 800 m – TD Descendre Ch. du Ser Rui (pavés) – <b>Corroy-le-Grand</b>	<b>9,2</b>	
Dans le bas, GA R. de Warichet – DR Ch du Masy (montée et pavés) – Traverser R. du Manypré	<b>10</b>	
TD R. des Corbeaux sur 200 m – TD R. des Corbeaux (RB) sur 2,7 km – ( <i>Chapelle à Gauche</i> )	<b>12,8</b>	
GA RB sur 200 m – DR RB sur 800 m – <b>Libersart</b> – ( <i>Tombes de Libersart (Tumulis)</i> )	<b>13,7</b>	
2 <sup>ème</sup> à GA laisser un tumulus à droite sur 500 m – GA RB sur 1,1 km – Traverser Ch. de Huy (N243)	<b>15,3</b>	
TD Chemin Saint-Bavon (RB) sur 1,1 km – ( <i>Arbres</i> ) (●) - DR RB sur 700 m – <b>Chaumont-Gistoux</b>	<b>16,9</b>	
DR R. de la Croisette – <b>Sart-Risbart</b> – TD R. A. Robert sur 100 m – GA R. de Longueville	<b>19</b>	
( Y ) GA R. de Longueville – <b>Arnelle</b> – TD R. de Sart-Risbart – <b>Longueville</b> – GA R. A. Libert ( <i>Eglise</i> )	<b>22</b>	
DR et suivre R. A. Libert – DR et suivre Av. Félix Lacourt – <b>Hèze</b> – TD et suivre Av. Félix Lacourt	<b>25,6</b>	
! A la sortie de Hèze, une descente de 750 m - TD et suivre Av. Félix Lacourt - <b>Biez</b> -	<b>26,9</b>	
GA R. de Basse-Biez – DR R. de <b>Morsaint</b> – GA R. de Bonlez sur 700 m – TD Bas-Bonlez sur 1 km	<b>30,1</b>	
<b>Bonlez</b> - DR Chemin de la Bourlotte ( <i>Ca monte !</i> )– TD Chemin Bernard Croix -	<b>31,2</b>	
GA Allée Chapelle à Chantrant – Traverser Ch. de l'Herbe – <b>Dion-le-Mont</b> - TD Chemin Tout-Vent -	<b>32,2</b>	
Traverser Ch. de Huy (N243) – TD A Tout-Vent – DR R. de la Grippelotte sur 75 m –	<b>32,9</b>	
( Y ) GA et suivre R. de la Commone ( ! descente sinueuse) sur 1,4 km –	<b>34,3</b>	
Ca TD R. Fond Delvaux – Ca TD et suivre R. de Louvranges – TD Voie de la Freneraie - <b>Louvrange</b>	<b>36,9</b>	
DR Chemin de Vieusart ( <i>montée</i> ) – GA tunnel sous N25 – GA Ch. de Vieusart - <b>Wavre</b>	<b>38,9</b>	
Traverser la Ch. de Huy (N243) – TD descendre Av. de Chérémont – Cimetière de Wavre	<b>40,3</b>	

### A propos du titre de cette randonnée.

En wallon djon-l'-mont vient du celtique "devon": la rivière sacrée.

Au Xe.s. on trouve un "Dion superior" (Le Mont) et un "Dion inferior" (Le Val).

Dion-le-Mont tire son nom d'un hydronyme celtique (le fluvius Dion, affluent de la Dyle et signifiant "le sacré"), le diminutif de ce ruisseau, le Doicelet porte maintenant le doux nom de Pisselet.

Le 4 août 1810, un projet de fusion entre Dion-le-Mont et Dion-le-Val, admis par le préfet de la Dyle, occasionna une levée de boucliers dans les deux localités. Les ressources financières et le personnel administratif étant suffisants pour une réelle autonomie, le ministre de l'Intérieur mit la fusion au frigo. Plus de 150 ans après cet incident, la loi de 1970 vint remettre tout le monde d'accord, en tous cas sur le papier : Dion-Valmont devient une entité nouvelle née de la fusion de Dion-le-Mont avec Dion-le-Val.

(Source : [Asbl. Wallonie-Wisconsin](#) )

### Remarques.

Cette randonnée est une *balade familiale*. Les enfants peuvent donc y participer pour autant qu'ils soient sous la surveillance d'un adulte.

Cet itinéraire emprunte

- des routes de remembrement (RB), là les enfants peuvent rouler librement;
- des routes entre les villages (peu de circulation, mais il faut bien sûr toujours être attentif)

! A certains endroits, l'itinéraire traverse la chaussée de Huy (N243). A ces endroits il faut être très prudent pour traverser car la circulation est plus importante. D'une manière générale à chaque carrefour il vaut mieux marquer un temps d'arrêt.

Un bel endroit pour pique-niquer (●) se situe à la moitié de l'itinéraire sous les arbres au bout du Chemin Saint-Bavon. Il s'agit d'un endroit légèrement en hauteur au croisement de deux routes de remembrement. Les enfants peuvent jouer tranquillement.